

PORTFOLIO D'ADMISSION - MAÎTRISE EN ARCHITECTURE

Les candidats au programme de maîtrise en architecture doivent soumettre des exemples de travaux réalisés dans le cadre de leur formation académique antérieure. Les exemples de travaux personnels doivent démontrer les habiletés de design, l'étendue des connaissances et les intérêts du candidat. Le Comité de sélection portera une attention particulière à la capacité de l'étudiant de penser et de communiquer clairement sa démarche de conception et mettre en valeur les qualités des projets. Ce guide, pour la préparation du portfolio, a été élaboré par le Comité de sélection de la maîtrise en architecture afin d'aider les candidats.

Dimensions

La dimension ne doit pas dépasser le format lettre (8 ½ po x 11 po), le format A4 (21 cm x 29,7 cm) ou le format PowerPoint 16:9. Puisque le portfolio est numérique et consulté à l'écran, il faut privilégier l'orientation paysage (horizontal). Les dessins doivent être de résolution suffisante pour être analysés par le comité.

Contenu

Le portfolio sera constitué en **un seul fichier PDF** qui comprendra les éléments suivants :

1. Page couverture

Le nom du candidat doit figurer sur la page de couverture en bas en droite.

2. Une table des matières

3. CV et texte d'intérêt

Un CV doit être présenté en début de portfolio ainsi qu'un texte de motivation et d'intérêt pour le programme. Cette partie comprend au plus 2 pages.

4. Présentation des travaux

La présentation des projets dans le portfolio est limitée à 28 pages.

Le portfolio doit présenter de manière complète **au moins trois exemples de projets académiques**. Chacun de ces projets doit être clairement identifié et inclure les informations suivantes sur le projet :

- Titre et sigle de l'atelier, niveau dans le programme d'études et nom du professeur ou du tuteur;
- Durée du projet (nombre de semaines);
- Précision si le projet est individuel ou en équipe. Le cas échéant, indiquez les noms des coéquipiers.

Et chacun des projets doit être présenté de manière complète.

- Titre du projet.
- Courte description du projet et des intentions conceptuelles.
- Éléments qui expliquent la démarche et les intentions (analyses graphiques, diagrammes, représentation du concept, etc.)

- Représentation complète du résultat architectural. (plans, coupes, élévations, modélisations, maquettes, perspectives, etc.) Pour au moins un des projets, il faut montrer la proposition constructive du projet (coupe de murs ou axonométrie construction, etc.)

Remarques : Les projets les plus avancés dans les études sont préférables. En plus du minimum de trois projets complets demandés, il est possible d'adjoindre d'autres exemples de travaux susceptibles de montrer les aptitudes et l'expérience du candidat. La priorité doit être donnée aux projets académiques ou personnels. Par conséquent, il vaut mieux limiter les réalisations professionnelles. Le cas échéant, il faut indiquer les auteurs du projet et préciser la contribution du candidat.

Critères d'évaluation

Le Comité de sélection évaluera l'ensemble du dossier au regard de la préparation des candidats à atteindre les objectifs et les exigences de formation de notre programme de maîtrise en architecture, et des critères de performance des étudiants définis par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA). Une attention particulière sera apportée aux aspects suivants :

- Pertinence, sensibilité et originalité des projets.
- Démarche de conception créative et rigoureuse.
- Résolution inventive de programmes variés.
- Connaissances techniques et qualité de l'expression matérielle du projet.
- Compréhension du contexte urbain et relation pertinente avec celui-ci.
- Approches sensibles aux objectifs de durabilité.
- Qualité des dessins et maquettes.
- Qualité graphique du portfolio.

Comment transmettre le portfolio?

- Nommer le fichier de la façon suivante :
Nom_Prenom_PortfolioMaitriseARC_AdmissionAutomne2022
- Réduire la taille du fichier à **20 Mo ou moins** (utiliser des outils disponibles en ligne)
- Téléverser le portfolio exigé via le **Centre étudiant**.
- Sélectionner la tuile « Tâches »
- Dans la liste de tâches cliquer sur la tâche « Portfolio »
- Cliquer sur le bouton vert « Téléverser »

Date d'envoi du portfolio

Le portfolio devra être déposé **au plus tard le 1^{er} février 23h59**.

Information : [Diane Martin](#), TGDE aux cycles supérieurs, École d'architecture

Où transmettre les autres documents de la demande d'admission?

Tous les autres documents relatifs à l'admission (relevé de notes, acte de naissance, etc.) doivent également être téléversés via le **Centre étudiant** du Bureau du registraire de l'Université de Montréal.

Voir les consignes et les coordonnées au :

<https://admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/faire-parvenir-les-documents/>